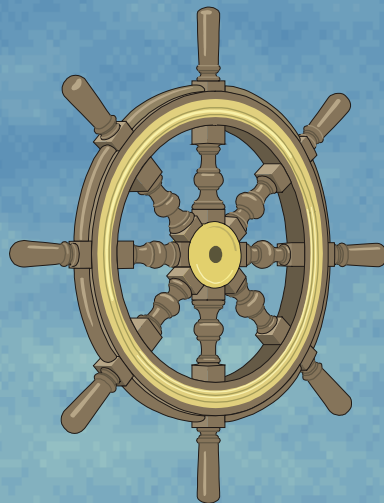


# ALR

## Comité d'orientation et de pilotage

*Année 2000*



CAPBRETON  
Propositions de discussions

**Avec la participation :**

*ALR*

*APESA*

*CNRS*

*Comité Local des Pêches Maritimes de Bayonne*

*Conseil Général des Landes*

*Conseil Régional d'Aquitaine*

*DDE service Maritime*

*Direction des Affaires Maritimes  
des  
Pyrénées-Atlantiques et des Landes*

*DIREN*

*IFREMER*

*IMA*

*SIPA*

*SIVOM Côte Sud*

*Syndicat des Marins Pêcheurs de Capbreton*

# Propositions

Elles concerneront la gestion de ces aménagements, notamment en terme halieutique, mais aussi les orientations pour de futurs aménagements.

## 1 - Développement de zones de pêches

## 2 - Suivi scientifique

## 3 – Activités touristiques

## 4 - Développement de l'apprentissage des sciences de l'environnement et de l'écologie en général.

## 5 - Projet de Contrat de Plan Etat Région

# 1 - Développement de zones de pêches

## *Création de zones d'aquaculture*

- Installation expérimentale de filières à moules et à algues sur le site de Capbreton.
- Favoriser le développement et la fixation de nombreuses espèces.
- Par la protection des juvéniles et des pontes contre la destruction par le chalutage.
- Eviter l'effet concentrateur, qui serait néfaste, d'où des concessions de superficie importantes.\*
- Résultat attendu : l'amélioration de la pêche professionnelle à la périphérie de ces zones.

\* 1 - Développement concessions entre les zones 2 et 3  
2 - Zone relais entre les zones 1 et 2 (voir carte)

## 2 - Suivi scientifique

:

### *Orientations du suivi*

- Essai des nouvelles structures sur le site de Capbreton, comprenant un suivi par type de modules, avant la mise en place sur d'autres sites.
- Répertoire des espèces présentes, distinction entre les espèces permanentes ou saisonnières.
- Attention particulière portée à certaines espèces habituellement commercialisées ou commercialisables à leur présence au stade d'alevin.
- Etude de l'impact récifs sur les prises des pêcheurs professionnels.
- Surveillance de la qualité du milieu marin et de chacun de ses compartiments, à savoir eau, sédiment et milieu vivant.

### 3 - Activités touristiques :

L'implantation de récifs artificiels favorisant le développement et la fixation nombreuses espèces, attire les clubs de plongée qui trouvent là une zone protégée propice à la découverte aquatique.

**Des récifs artificiels à vocation récréative pourraient être immergés,**

D'autre part, les pêcheurs côtiers de loisir, de plus en plus nombreux, sont à la recherche de zones de pêches riches, propices à leur activité.

De nombreux championnats nationaux et internationaux se pratiquent sur nos côtes.

L'impact économique lié au développement de ces activités est particulièrement important.

## 4 - Développement de l'apprentissage des sciences l'environnement et de l'écologie en général.

L'évolution de la société et de la dégradation constante de son environnement induit une attention et une sensibilisation accrue de la part de la population à leur environnement proche

Ce mouvement se concrétise, notamment, au niveau des écoles et collèges, par la mise en place de programmes d'éducation spécifique à l'environnement et à l'écologie.

D'ores et déjà plusieurs étudiants en biologie et sciences marines ont souhaité effectuer un stage dans le cadre du projet.

Afin de répondre à cette demande, il est nécessaire d'une part :

▫ de mettre à disposition du matériel d'observation et

▫ de créer un centre qui aura pour vocation de proposer une documentation technique et de devenir a terme un lieu d'échange et de rencontre.

## 5 - Projet de Contrat de Plan Etat Région

Des suggestions ont été faites pour que cette première expérience soit étendue et fasse l'objet d'une inscription dans le Contrat de Plan Etat Région Aquitaine.

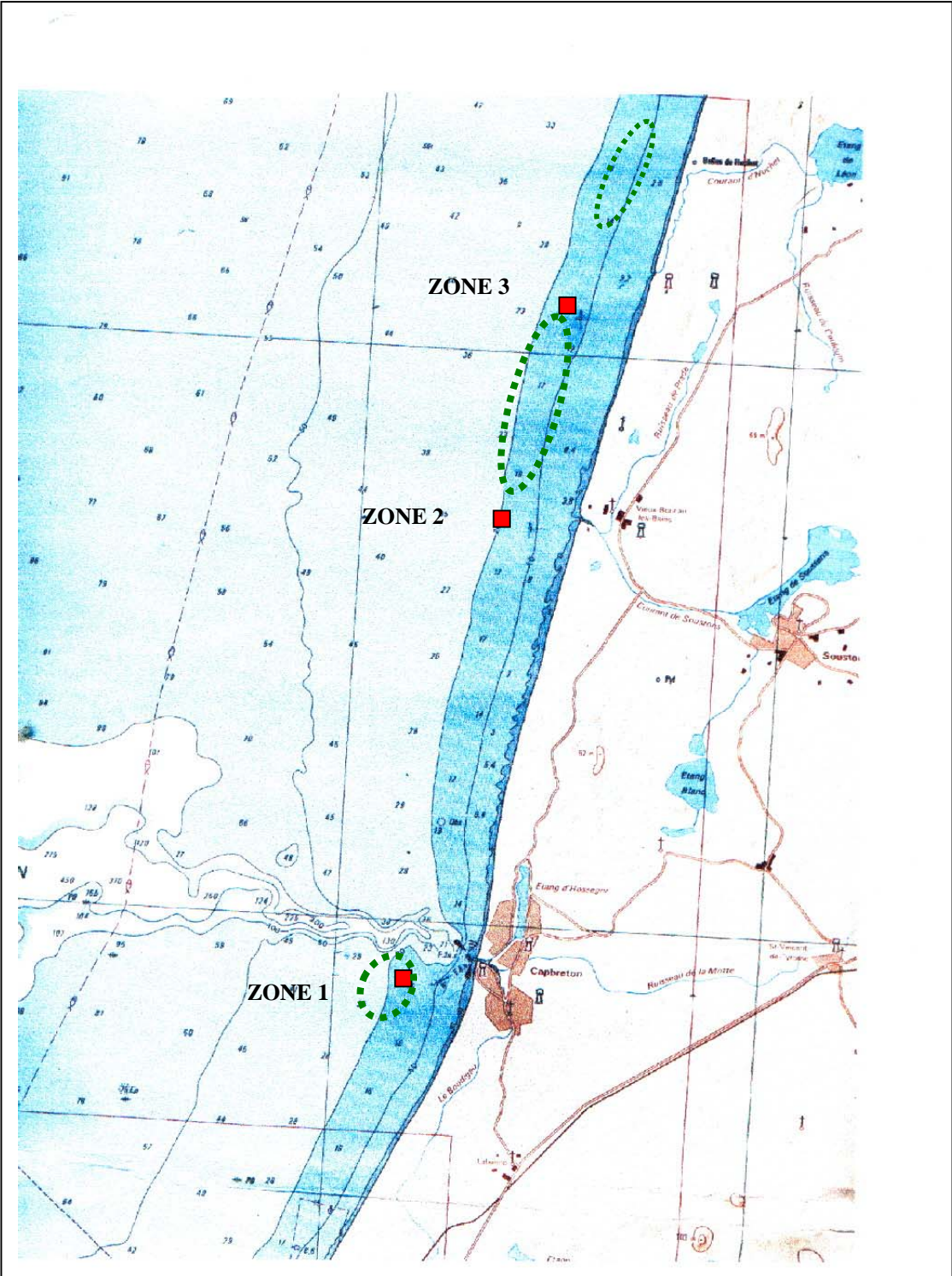
### **Cette perspective soulève des interrogations :**

Le recul est-il suffisant au niveau scientifique pour envisager une large extension dès maintenant ?

En cas de réponse positive à cette première question,  
Quelle enveloppe financière, quel calendrier, quel programme, quelle structuration juridique à imaginer au service de ce projet ?



# Implantation des trois Sites



ZONE 1 Capbreton  
ZONE 2 Soustons – Vieux-Boucau  
ZONE 3 Messanges - Moliets

Développement des concessions